
de répondre et subvenir aux besoins toujours croissants de la vaste région que dessert son chemin de fer.

L'extension à la population des territoires du Nord-Ouest d'une plus grande autonomie que celle dont elle a joui jusqu'à présent est une preuve satisfaisante du rapide développement de cette importante portion de la Confédération, et aura, je l'espère, des résultats avantageux.

Je suis heureux de croire que la perspective d'une forte immigration d'une classe de colons désirables, est, cette année, plus grande que jamais.

Les différentes modifications apportées aux lois relatives au revenu de l'intérieur, aux chemins de fer, au service civil et à d'autres actes affectant les intérêts publics, que vous avez adoptées, semblent bien propres à répondre aux circonstances qui les rendaient nécessaires.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez volontiers votés pour les besoins du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je ne puis me séparer de vous pour la dernière fois sans exprimer ici mon profond regret que mes relations officielles avec votre pays soient terminées. C'est une source de grande satisfaction pour moi de rappeler, dans cette circonstance, le fait que dans les quelques dernières heures vous avez bien voulu m'assurer de la faveur avec laquelle vous avez regardé mes efforts pour accomplir la tâche que m'avait confiée Sa Majesté.

L'intérêt que je porte au Canada ne cessera pas avec mon départ de ses rives, et je prie Dieu que dans l'avenir sa population puisse jouir en abondance de tous les bienfaits qu'il est au pouvoir de la Providence de lui accorder.

Le parlement du Canada est alors prorogé jusqu'à samedi, le 30 juin courant.

JOSEPH ALDRIC OUMET,
Orateur
